

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Communiqué au Conseil
et aux Membres de la
Société.

C.166.M.102.1936.VII.

Genève, le 16 avril 1936.

DIFFÉREND ENTRE L'ÉTHIOPIE ET L'ITALIE.Communication du Gouvernement italien.Au Secrétariat général.

Rome, le 15 avril 1936.

(Traduction de l'italien)

Les très mauvais renseignements sur le compte du
soi-disant Dr Belau reproduits dans mon télégramme du 11 courant*
sont confirmés par l'état-major général de l'armée polonaise.
Je prie de bien vouloir communiquer le présent télégramme
aux Etats membres de la Société des Nations.

SUVICH.

LEAGUE OF NATIONS.

Communicated to the Council
and Members of the League.

C.166.M.102.1936.VII.

Geneva, April 15th, 1936.

DISPUTE BETWEEN ETHIOPIA AND ITALY.Communication from the Italian Government.

(Translation from the
Italian).

Rome, April 15th, 1936.

To the Secretariat.

The very unsatisfactory account of the self-styled Dr. Belau
reproduced in my telegram of 11th instant* is confirmed by the
General Staff of the Polish Army. Kindly communicate the present
telegram to the States Members of the League.

SUVICH.

* Voir document C.156.M.94.1936.VII.

* See document C.156.M.94.1936.VII.